

Formation

Repérage et orientation des violences intrafamiliales

Les violences conjugales sont un enjeu majeur de santé publique. Le Grenelle contre les violences conjugales du 3 septembre 2019 en témoigne, avec des objectifs clairs en matière de lutte contre ce phénomène. Comme mesure innovante, la création de centre de prise en charge d'auteurs de violences conjugales (CPCA) s'est généralisée en Métropole et en Outremers. Dans un but préventif, ce changement de paradigme part du principe que s'il n'y a pas d'auteurs, il n'y a pas de victimes. Accompagner les auteurs pour protéger les victimes nécessite une compréhension affinée d'une problématique multifactorielle, au carrefour entre différentes disciplines. La connaissance du maillage partenarial et territorial est également de mise pour savoir comment orienter lorsque nous sommes confrontés à des situations de violences intrafamiliales.

Cette formation vise à apporter un éclairage différent des violences intrafamiliales, au regard du contexte sociétal actuel, au-delà d'une vision binaire entre les auteurs et les victimes de violences intrafamiliales. Elle intègre la place des enfants et les conséquences des violences sur ces derniers. Ayant pour appui des supports et des connaissances actualisées, la formation repose également sur l'expérience des professionnels qui interviennent au quotidien auprès d'auteurs de violences conjugales. Dans ce contexte, des exemples concrets et multiples enrichissent l'enseignement pédagogique fourni. Elle est finalement le fruit d'un constat : Notre société nous demande une vigilance accrue pour prévenir les violences intrafamiliales, mais pour les professionnels du secteur médico-social qui interviennent auprès de familles, de couples, ou de personnes en difficulté, un besoin de formation est nécessaire pour mieux les repérer, les aborder et les orienter vers les services adaptés.

INTERVENANTES

Anouchka VULLO,

Psychologue. Formation en victimologie, criminologie et aux thérapies comportementales, cognitives et émotionnelles.

Caroline BELLAUD,

Assistante de service social et systémicienne.

Le binôme intervient dans un service spécialisé dans l'accompagnement d'auteurs de violences conjugales, par le biais de prise en charge individuelle et d'actions collectives (contrainte judiciaire ou démarche volontaire).

Durée et lieu de formation :

14 heures de formation réparties sur deux journées, de 9h à 12h et de 13h à 17h (à préciser). Lieu à définir.

Prérequis :

Aucun prérequis. Formation destinée à des professionnels du champ sanitaire et médico-social.

FINALITÉS / OBJECTIFS

— Sensibiliser les professionnels à la problématique des violences intrafamiliales pour qu'ils puissent mieux les définir et mieux les appréhender dans leur pratique.

— Connaître le cadre juridique et les outils sur lequel les professionnels peuvent s'appuyer pour faire face à la problématique des violences intrafamiliales.

— Prendre conscience que les violences intrafamiliales constituent un phénomène multifactoriel spécifique et acquérir une lecture psychosociale de la problématique.

— Être conscient des différentes stratégies et des mécanismes en jeu dans les violences intrafamiliales qui peuvent compromettre toute démarche de compréhension et d'aide.

— Face à une situation à risque de violences intrafamiliales, savoir repérer les différents facteurs de risques et adopter une posture professionnelle favorisant les échanges. Avoir la capacité d'expliquer les différents dispositifs existants pour mieux orienter.

MOYENS

— Apports théoriques et pratiques liés à des expériences professionnelles vécues par les intervenants (présentation de vignettes, support vidéo, photolangage, etc...)

— La formation est réfléchi de manière à favoriser les interactions dans le groupe.

— Expérimenter par le biais de jeux de rôles pour pouvoir se rendre compte de la complexité de la problématique.

En fin de formation, un livret synthétisant les différents contenus sera donné à chaque stagiaire, ainsi qu'une fiche d'évaluation sur le fond et sur la forme.

CONTENU

— Mettre en lumière nos propres représentations sociales des violences intrafamiliales avant de les définir et de comprendre le cycle de la violence.

— Avoir connaissance du cadre législatif, de son évolution en matière de violences intrafamiliales et des différentes procédures civiles et pénales.

— Repérer dans quels contextes spécifiques les facteurs de risques et de protection peuvent être en jeu dans une situation de violences intrafamiliales.

— Comprendre les différentes stratégies utilisées par les membres de la famille pour faire face à la situation de violences.

— Comment ajuster sa posture professionnelle pour aborder les violences intrafamiliales, apporter un soutien et orienter.